Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 23 (1955)
Heft: 7

Artikel: Sur la planche
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-570051

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il avait une voix au timbre grave et chaud, et comme s'il avait possédé un pouvoir magique, je me détendis peu à peu.

Le lac était là, sombre, devant nous. Je me laissai bercer par le bruit sourd des vagues, par le prélude que jouait le vent dans les grands arbres derrière nous, par cette voix, cette voix dont le ton se faisait pour me parler si étrangement tendre.

Je sentais depuis un instant le souffle du garçon contre mon oreille lorsque, à mon grand désarroi, je m'aperçus qu'il n'avait pas lâché ma main, et qu'au contraire il la pressait entre les siennes.

Un brasier s'alluma en moi. Je me dégageai brusquement, comme un animal sauvage qu'on aurait voulu prendre, et je restai là, la gorge sèche, à le regarder sans pouvoir prononcer un mot.

Devant mon trouble, il s'était tû un instant pendant lequel me parvint le bruit de sa respiration, rapide, qui seule trahissait sa propre émotion.

Il se leva alors, fit quelque pas, et s'immobilisa une seconde. Puis, après m'avoir jeté son étrange regard, avant de s'éloigner, il murmura simplement:

— «Pardonnez-moi.»

Je ne sais ce qui se passa en moi en cet instant. Une intolérable sensation déchirante de fin, de vide.

Et c'est d'une voix que je ne reconnus pas que je m'entendis appeler:

— «Attendez-moi.»

Sur la planche

par Scorpion

Vienne, la belle capitale de l'Autriche, possède un champ de foire, le Prater, dont la réputation n'est plus à faire. Autre attraction, peut-être moins classique mais de nature à nous intéresser: ce sont les bains de soleil, installés à l'intérieur même des grands bains publics et sur quelques collines qui dominent la ville. Ces établissements, où la nudité est de rigueur, affectent la forme d'enclos entourés de hautes parois en béton ou en verre dépoli. Femmes d'un côté, hommes de l'autre, chaque visiteur dispose d'une planche inclinée, mobile, qui lui permet de s'exposer aux rayons du soleil dans la position qui lui est favorable. Ces bains sont encore pourvus de douches et même, pour certains, d'une cabine de massage. Comme on peut se l'imaginer, la foule qui fréquente ces lieux est composée en grande partie d'hommes de notre bord.

On y rencontre les habitués, c'est-à-dire ceux qui, profitant de chaque jour de beau temps, se rendent dans ces bains en vue de s'y montrer et d'y vendre leurs charmes suivant un commerce qui semble rapporter davantage que l'exercice d'un autre métier. Ces habitués sont gens très affairés qui ne restent pas longtemps sur leur planche. Ils vont et viennent, prennent une quantité incroyable de douches, passent de longs moments devant le miroir accroché à la paroi, demandent du feu à celui-ci, l'heure à celui -là, soupirent, toussottent, arborent des poses avantageuses, font tout pour s'attirer l'attention d'un public dont ils attendent l'approbation.

On y rencontre aussi des messieurs d'un âge respectable en quête de jeunesse ou qui, trop vieux et pas assez riches pour espérer en un quelconque succès, se contentent de regarder et paraissent trouver là, sinon tout leur plaisir, du moins une certaine satisfaction.

On y rencontre des hommes à la recherche d'un amour sans lendemain qu'une cabine, le plus souvent (la chambre étant trop loin), voit s'épanouir et s'achever.

On y trouve également deux amis venus ensemble se rôtir au soleil. Je n'oublierai jamais ce jeune couple avec lequel j'eus le privilège de m'entretenir. L'un des deux hommes avait perdu une jambe à la guerre. Mais il faisait preuve d'un optimisme et d'un courage admirable. Egalement son compagnon qui, malgré l'horrible mutilation, lui était demeuré fidèle. Une affection profonde et fortifiée par l'épreuve animait ces deux âmes généreuses.

En nombre plus restreint, on voit encore des hommes venus là pour y chercher l'ami véritable. Mais l'entreprise est de longue haleine et faite de nombreuses déceptions.

Le reste se compose de curieux trop prudents ou qui n'en sont pas mais qui ont voulu voir, ainsi que d'hétérosexuels échoués dans ces bains pour répondre sans doute à quelque exigence particulière de leur épouse.

Tous ces gens dorment, lisent, fument, rêvassent ou parlent à voix basse. Et la journée s'écoule dans une douce quiétude, le silence n'étant troublé que par le bruit des claques qu'un joli masseur administrative à une croupe trop rebondie.

La majorité des hommes qui visitent ces bains de soleil sont corrects et sûrs. C'est parmi les habitués que se recrutent certains éléments dangereux que l'on peut retrouver le soir, dans la grande allée du Prater ou, le samedi dès 2 heures, dans quelque café bruyant de la Weihburggasse, lieu de réunion favori d'une foule d'invertis sinistres et misérables. Quelques célébrités du moment, accompagnées de leur cour d'admirateurs et de courtisans, préfèrent toutefois la luxueuse Liesinger Keller, fréquentée par un certain monde, et où il ya toujours possibilité de rencontrer un homme fortuné qui a besoin de compagnie.

A la tombée de la nuit, un à un, parfois deux par deux, les hôtes des bains de soleil quittent l'enclos, un peu plus bruns que la veille, déçus d'être toujours seuls ou heureux d'avoir trouvé un compagnon avec lequel ils regagnent la ville. Des insatisfaits, cependant, s'attardent encore, dans l'espoir d'un miracle qu'ils croient toujours possible. Et il faut que le gardien passe pour qu'ils songent enfin à rentrer. Mais ils reviendront le lendemain. Ils connaîtront une nouvelle fois les longues et brûlantes stations au soleil, le va et vient des créatures folâtres à louer, le tableau à la fois pittoresque et terrifiant de cette multitude de corps nus, jeunes, vieux, beaux, laids, gras, maigres, harmonieux, difformes, sains ou malades. Ils connaîtront une fois encore la naissance d'une passion, ces coups d'oeil que l'on se jette par-dessus l'épaule ou le ventre du voisin, ces sourires échangés à la barbe de celui qui dort ou qui fume béatement, et tout le reste dont il est charmant ou amer de se souvenir!

Quelques aspects du problème de l'homophilie en Autriche

Pour les homophiles autrichiens, la situation est en effet extrêmement pénible. Le paragraphe 129 b du Code Pénal menace de lourdes peines tout acte d'homosexualité. Il est vrai que ce paragraphe trouve des applications très divergentes dans les Laender (provinces) diverses. Tout dépend de la disposition d'esprit du magistrat en question. Il y en a dont la pensée est libre et pleine de sentiment humain et qui tâchent de limiter le nombre de cas qui leur est soumis. En d'autres, par exemple en Styrie, les homophiles sont sévèrement persécutés: les procès y sont fréquents et malheureusement les suicides s'y succèdent.

La presse présente un autre facteur défavorable. Elle n'atteint même pas un niveau raisonnable et décent. Elle est sensationnelle et tend à exagérer grossièrement les cas qui paraissent devant le tribunal. Elle en publie des comptes-rendus détaillés qui mentionnent les noms et adresses des inculpés.

On commence à percevoir toutefois, que le Code Pénal autrichien est entièrement suranné: les articles concernant les actes sexuels non-admis datent d'il y a plus de 100 ans.

En avril 1954, il y eut une réunion d'une commission juridique de l'Assemblée Nationale, dans laquelle siégea le Ministre Fédéral lui-même, quelques représentants de la Cour Suprême de Justice, des procureurs du gouvernement, des représentants des Universités et de la Confrérie des Avocats. Le Dr. O. Tschadek, homme de loi et ancien ministre de la Justice, fut son rapporteur. La commission avait été chargée d'étudier la question suivante: faut-il que certains articles (parmi lesquels le fameux article 129) soient révisés et modernisés immédiatement, ou cette révision doit-elle attendre jusqu'à ce que le Code Pénal soit révisé dans son ensemble? Sur les 22 membres, 14 préférèrent la dernière méthode, la majorité des experts préconisant la révision immédiate des articles les plus surannés. Lorsque le rapport fut discuté dans l'Assemblée Nationale, le Dr. Tschadek demanda au Ministre l'abolition immédiate de l'article en question, la seule objection du dernier fut la suivante: «il ne faut jamais procéder hâtivement». L'Assemblée Nationale elle-même n'eut aucune objection contre l'abolition de l'article 129 b (excepté la séduction des mineurs). Malheureusement la réaction du Ministre fut évasive. Un autre facteur important, indicatif d'un changement d'atmosphère dans ce domaine est l'inauguration de la Société Autrichienne de Recherches Sexologiques, qui compte parmi ses buts la tâche de «produire une image plus ou moins fidèle de la sexualité dans toute sa signification sur la société humaine, l'état, la législation, la jurisprudence, la morale et la religion.

Cette Société obtiendra des subventions considérables du Gouvernement. On invitera le concours de toute une série d'experts en vue de cette tâche difficile et gigantesque. Le Comité exécutif se compose de savants réputés dans divers domaines. Tout semble se concerter afin d'en faire une des institutions les plus importantes de recherches sexologiques. Il devra sans aucun doute s'occuper de l'homosexualité aussi, et sans doute encore, les résultats obtenus produiront leur effet sur l'opinion publique en vue d'une transformation d'atmosphère inhumaine et intolérante en un climat de tolérance et de compréhension.